

A DANIELS COME TO JUDGMENT.

"We cannot too emphatically repeat that Secretary Daniels' latest order is an outrage on every Democratic tradition and principle of personal liberty."

AVIS

Consulat de France à la Nouvelle Orléans

Le Consul Général de la République Française à la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'informer les réservistes exemptés, réformés et du service auxiliaire qu'ils doivent se présenter sans retard au Consulat, 522 rue Bourbon, pour y recevoir une communication les concernant.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX FRANÇAIS

LE MORT VIVANT.

Le "Petit Champenois" de Chaumont, publie le fait suivant: "Mme Vve. Saquin, cœneurant rue des Juifs, recevait, il y a quelque temps par l'intermédiaire de la mairie, l'acte de décès de son fils Henri, qui avait été tué, lui an nonçant, au cours d'un combat dans le Nord. Or, quels ne furent pas son étonnement et sa joie, quand, dans l'après-midi du même jour le fils qu'elle pleurait apparut à ses yeux. Il n'avait nullement été tué et avait obtenu une courte permission pour venir voir sa mère. C'est avec stupefaction qu'il apprit qu'il était mort... du moins officiellement. Le capitaine Henri Saquin est retourné sur le front, emportant dans sa poche son acte de décès. Puisse-t-il lui servir de porte-bonheur. "Cette histoire prouve une chose, c'est que les familles ne doivent jamais désespérer de revoir ceux qu'elles croient perdus. Un acte de décès même ne prouve rien comme on peut s'en rendre compte par le fait que nous relations et qui est absolument authentique."

LE COMTE DE SCEZEN SAVAIT...

Le comte de Sczen, le dernier ambassadeur d'Autriche à Paris, celui qui a partit que huit jours après la déclaration de la guerre, essayant jusqu'au dernier moment de tromper le Gouvernement français, dans une de ses dernières réceptions qui eut lieu au mois de juillet 1914, dit devant plusieurs amis du duc de Vendôme qui fréquentaient chez lui, qu'on pouvait se préparer à des événements inattendus et il ajouta en s'apitoyant: "Pauvre Paris, si tu savais le sort qui t'est réservé."

Le comte de Sczen, comme M. de Schoen, était donc au courant, à ce moment des intentions belliqueuses de l'Allemagne et de l'Autriche.

LES MÈRES.

De M. Lucien Descaves, dans le "Journal": "Mères vaillantes, mères résignées, mères douloureuses, on ne vous défend pas chez nous, comme aux femmes allemandes, de porter le deuil de vos enfants, car, de quelque façon que vous le portiez, on sait que le spectacle n'en sera jamais déprimant. La mère que nous avons connue exaspérée, révoltée, à l'idée seule qu'elle élevait un fils pour les boucheries, cette mère a presque disparu. Elle était l'ornement de la paix; elle ne faisait qu'ajouter aux tristesses d'une guerre que nous n'avons point cherchée et que nous subissons comme une épreuve inéluctable. L'indignation

JAS. H. AITKEN ET FILS

Travaux de menuiserie et de conduites d'égouts. Prix réduits sur demande. Travaux garantis pour un an. Travail soigné et meilleur marché qu'ailleurs. Le travail à bon marché revient cher. Nos travaux sont garantis et vous serez à la fin une économie. 215 rue Carondelet. Téléphone 3890. 8645-1

des mères gronde en dedans; elles l'exhaleront plus tard. "Mais, ainsi que la paix, la guerre a aussi son ornement, et voici celui que la tendresse filiale d'un soldat méconvoit de la frontière de l'Est. Il est à l'hôpital, légèrement blessé, et il m'écrit: "Je suis caporal. En petite patrouille, j'ai tué un Boche et je m'en suis vanté à ma mère. Elle me répond: "J'ai pleuré en lisant ta lettre. Cet Allemand a une mère et peut-être une femme qui vont l'attendre... Est-ce que vous ne pourriez pas les blesser seulement? Ce serait bien assez..." "Ahl chère femme de France, à qui dites-vous cela? Mais à qui plutôt ne le dites-vous pas?"

LES PERTES ALLEMANDES.

On mande d'Amsterdam: Quatre nouvelles listes des pertes allemandes, les quatre-vingt-seizième à quatre-vingt-neuvième, viennent d'être publiées; elles donnent un total de 22,600 noms de tués, blessés ou disparus. Un régiment wurtembergeois a perdu 1,600 hommes, un autre 1,500; un régiment saxon a perdu, en août, près de Beccleare, 2,000 hommes; sur l'Yser, un régiment a perdu 1,500 hommes, un autre 1,200. Les pertes allemandes sur l'Yser, qui ont été communiquées jusqu'ici, portent sur 30,000 officiers ou soldats tués, blessés ou manquants. On nous télégraphie de Copenhague: D'après le "Gotha" l'aristocratie allemande a perdu 526 membres, y compris 207 barons des plus vieilles familles, mais cette liste n'indique que les noms des victimes de la guerre jusqu'à la fin d'octobre.

CHEMINS DE FER.



Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M. DIRECTEMENT A la 32me rue et la 7me Avenue Un Ilet de Broadway. Eclairé à l'Electricité. Excellent Service de Wagon Restaurant. "A La Carte" Bureau des Billets. 211 RUE ST. CHARLES. Dépôt: Station Terminale, rue du Canal. PHONE MAIN 220.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS

(Trains de Plaisir) Tous les Dimanches A LA PAROISSE DE SAINT TAMMANY Le climat le plus salubre des Etats-Unis. Trains de plaisir à Bogalusa, "LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions

Wagon-salon pour les excursions de dimanche à Bogalusa. Départ de la gare Terminale à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 2:35 p. m. Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'Agence des Billets, ou téléphones Main 220.

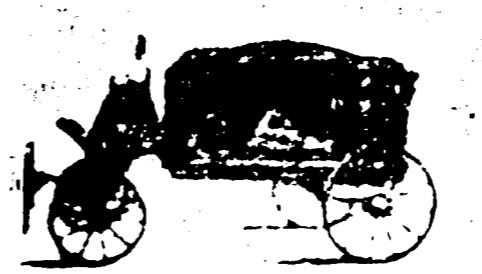
DÉCÈS

DESPAUX - Décédé, dimanche, 24 janvier 1915, à 5:30 heures p. m., âge de 64 ans et 1 mois, JOSEPH CHARLES DESPAUX, époux de Marie Claverie, natif de France, et résident de cette ville depuis plus de 50 ans. Les parents, amis et connaissances des familles Despoux, Claverie et Monizet, ceux de son gendre Eugène Lataste, ainsi que les officiers et membres de la Société Française de Bienfaisance, et de l'Union Française sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu MERCREDI, 27 janvier 1915, à 3 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, No. 1234 rue Kerlerec, entre St. Claude et Marais. Enterrément au cimetière St. Louis No. 3, rue de l'Esplanade.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. Décédé, dimanche, 24 janvier 1915, à 5:30 heures p. m., âge de 64 ans, le sociétaire JOSEPH CHAS. DESPAUX, natif de France. Messieurs les membres de la société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois de janvier, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, MERCREDI, 27 janvier 1915, à 3 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, No. 1234 rue Kerlerec, entre St. Claude et Marais. Le président, J. M. VERGNOLE. Le secrétaire, JULES DE LAAGE.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & Co., Ltd.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs 1108-1112 RUE NORD REMPARTS PHONE HEMLOCK 408

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique SERVICE POSTAL Prochains départs pour le HAVRE NIAGARA 13 fév. 3 p. m. ROCHEFORT 29 fév. 3 p. m. SAINTE-PIERRE 13 mars 3 p. m. Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de la Compagnie, F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL. 202 rue Commaune, Nouvelle-Orléans.

BULLETIN FINANCIER.

Change.

Table of exchange rates for various locations including New Orleans, Sterling, and London.

Ventes.

Entre 10 a. m. et 1:45 p. m. - 11,000 City 15 92 1/2 10,000 Birmingham Ry., L. and P. Co. 4 1/2 102 1/2 Little Rock Ry. and El. Co. 35 102 1/2 10 shares American Cities Co. pfd. 55 1/2

Bons Divers.

Table of bond prices for American Cities and Birmingham Ry.

Table of stock prices for various companies including Birmingham Ry., Little Rock Ry., and others.

VENTES AUX ENCHÈRES.

PAR LE CONSTABLE ANNONCE JUDICIAIRE Aubrey Adams, en affaire comme le American Fuel Co., vs. Albert Klotz.

PREMIER COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS - No. 66,433 - En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques, en mon entrop, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le SIEBIER, l'Union et le District de cette ville, la propriété suivante, décrite à savoir: Une case enregistrée, un lot d'épicerie assorties, une balance de comptoir, une grande glacière, etc. Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions - Comptant. P. McGILL, Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse de la Nouvelle-Orléans. A. B. BOUTH, Avocat pour le demandeur. Jan-27 1915-16

PAR LE SHERIF CIVIL ANNONCE JUDICIAIRE Eugène Braguet vs. Leonard C. Vecker, Receiver Pine Grove Realty Company, Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 110,457 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Marais, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Cadix, Laurel et Annonciation (anciennement Jersey), désigné par le No. 12 sur un plan fait par E. Pille, voyer, le 23 juin 1909, daté du 23 mars 1854, déposé au Bureau de la Cour Civile de District de cette ville, le 27 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les